

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **135 (2009)**

Heft 22: **Routes sous la neige**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des appels illimités vers tous les réseaux suisses?

Evidemment. Avec Sunrise flat relax pour les indépendants et les petites entreprises.



1. CHF*

Nokia N97 avec
Sunrise flat relax
24 mois



Avec Sunrise flat relax vous téléphonez en illimité vers tous les réseaux suisses. Vous gardez le contrôle de vos coûts même si les journées de travail sont plus longues. Vous profitez également de tarifs avantageux à l'étranger. Vous trouverez plus d'informations sur sunrise.ch ou en appelant notre Infoline gratuite au 0800 111 555 et bien évidemment dans tous les Sunrise centers.

* Offre valable pour toute nouvelle souscription d'un abonnement de 24 mois à Sunrise flat relax avec le Nokia N97 pour CHF 1.- au lieu de CHF 948.- sans abonnement. Carte SIM à CHF 40.- non comprise. Les nouveaux clients qui souhaitent acquérir un mobile à prix réduit lors de la souscription d'un abonnement Sunrise flat relax paient CHF 115.- de taxe d'abonnement mensuelle au lieu de CHF 95.-. Les appels vers l'étranger, les communications établies à l'étranger ainsi que les appels vers des numéros spéciaux ou services à valeur ajoutée (p. ex. 084x, 090x ou 18xx), les SMS, les MMS et l'Internet mobile sont facturés en sus. Dans la limite des stocks disponibles.

Sunrise

PROJET D'AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GENEVOIS

Type d'avis :

Appel à candidature pour des mandats d'étude test, procédure sélective de préqualification, norme SIA 143/142

Autorités adjudicatrices :

Etat de Genève représenté par le Département du Territoire – Service de la planification directrice cantonale et régionale – Projet d'agglomération, en collaboration avec Annemasse Agglo, la Communauté de Communes de Saint Julien en Genevois, le Conseil général de Haute Savoie, l'Etat français, et les Communes de Carouge, Veyrier, Troinex, Etrembières, Gaillard, Annemasse, Bossey et Collonges-sous-Salève

Personne responsable:

M. Philippe Viala, Département du Territoire, philippe.viala@etat.ge.ch

Secrétariat des mandants:

DT – Planification directrice cantonale et régionale – Projet d'agglomération.
5 rue David-Dufour – CP 224 – 1211 GENEVE 8, Tél. + 41 (0) 22 546 73 48, Fax. + 41 (0) 22 546 73 03

Forme de procédure :

Le collège d'experts doit sélectionner 3 équipes de mandataires capables de présenter un concept d'aménagement territorial, dans le cadre d'une étude test concernant le périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération du **PACA Carouge – Veyrier – Etrembières**

Description sommaire du projet :

Cette étude doit vérifier, via différents scénarii, si l'organisation territoriale de cette importante portion de territoire permet d'accueillir les nouveaux habitants, emplois, et services tels qu'envisagés dans le cadre du Projet d'agglomération. Au terme de l'étude test, il sera possible de présenter des projets d'image directrice pour le périmètre situé sur les communes de ce PACA (cf. plan de situation du présent PACA).

Ces projets viseront à définir, sur l'ensemble du périmètre, une stratégie et une conception tant spatiale que fonctionnelle intégrant les potentiels de développement pour l'urbanisation (logements, équipements publics, activités économiques), la mobilité (TI y compris stationnement, TC, MD), le paysage, les milieux naturels et les espaces ouverts (agriculture, couloirs naturels), les espaces publics le long des axes des transports publics (TC). Cette conceptualisation devra permettre de valoriser le potentiel de développement économique du périmètre, dans une approche intégrée combinant urbanisation, mobilité, environnement et paysage.

Les propositions devront préserver et améliorer ces environnements afin qu'ils puissent générer un cadre de vie de haute qualité dans une logique de développement durable et en cohérence avec les objectifs du PAFVG (Projet d'agglomération franco-valdo-genevois).

Conditions de participation :

Un groupe pluridisciplinaire avec au minimum des professionnels du paysage et de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement. Tous ces professionnels ne peuvent participer qu'à une seule équipe. Le pilote du groupement doit être un paysagiste /architecte -urbaniste.

Critères de sélection :

Le choix, effectué uniquement sur dossier, est basé sur des critères qualitatifs pondérés :

- 40% : la cohérence de la philosophie de travail et de la démarche de projet ;
- 30% : la capacité de l'équipe à traiter un problème complexe à des échelles différentes, notamment en planification ;
- 20% : les qualités professionnelles et l'expérience des membres de l'équipe, notamment en matière transfrontalière ;
- 10% : l'appréciation générale de la candidature.

Obtention du dossier :

Les candidats intéressés peuvent demander les documents par écrit, fax ou courriel, à l'adresse du secrétariat du mandant. Ces données sont également disponibles sur le site www.simap.ch, et www.projet-agglo.org.

Délai des offres : dépôt avant le 7 Décembre 2009

Adresse du dépôt de candidature : secrétariat des mandants.

Délai pour l'exécution des mandats : de janvier à juin 2010

Membres du collège :

1. Présidente : Mme Inès Lamunière, architecte-urbaniste

2. Élus (12) : Robert Cramer, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève ; Robert Borrel, Président d'Annemasse Agglo ; Claude Birraux, CG 74; Marc Nobs, Ville de Carouge; Luc Malnati, Maire de Veyrier; Maurice Giacomini, Maire d'Etrembières; Christian Dupessey, Maire d'Annemasse ; Renée Magnin, Maire de Gaillard; Jean Luc Pecorini, Maire de Bossey ; M. Magnenat, Maire de Troinex ; Pierre-Henri Thevenoz, Maire de Collonges-sous-Salève ; Bernard Gaud, Président de la Communauté de communes du Genevois

3. Professionnels (12) : Philippe Viala, chef de projet Canton de Genève ; Benoit Duperthuy, DGA Annemasse Agglo ; Jacques Moglia, architecte-urbaniste, Canton de Genève ; Jean Louis Carret CG 74; Gérard Pehaut, Sous-préfet et représentant de l'Etat français; Olivier Fazan, architecte-urbaniste et AMO ; Anne Lise Cantinaux, environnementaliste, Indiggo; Jeanne Bouet, urbaniste-paysagiste ; Alain Leveillé, membre désigné par la Commission d'urbanisme ; John Aubert, urbaniste ; Christian Wiesmann, urbaniste, canton de Bern ; Benoit Ziegler, ingénieur transport

4. Suppléants (1) : Xavier Fischer, urbaniste externe